

Depuis le coup d'état manqué du 15 juillet 2016, un régime de dictature s'instaure en Turquie qui renforce la situation de guerre au Kurdistan (Est de la Turquie). Ce bulletin fait le point sur la situation et met en valeur les initiatives prises par les syndicats de Solidaires afin d'en développer d'autres. La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire. Nous pouvons saluer la déclaration commune des syndicats français du 23 novembre, des réunions pour poursuivre le travail ensemble sont prévues.

17 novembre 2016

A Dersim 12 personnes ont été incarcérées dont le co président du DISK Dersim, des membres de Bes (syndicat des employé.e.s de bureau qui syndique notamment les employé.e.s municipaux. relié à KESK) les co maires de Dersim les co président.e.s du HDP et DBP de Dersim et des membres et dirigeant.e.s du DBP et du HDP.

Le co maire de Cizre a été incarcéré.

Le co maire de Siirt a été incarcéré.

Arrestation de 7 syndicalistes de KESK à Aydın.

18 novembre

Le co président de la section SES de Ağrı (Kurdistan) a été condamné à 10 ans de prison pour « appartenance à une organisation terroriste » tandis qu'un membre de cette section a été condamné à 6 ans de prison pour les mêmes motifs.

Un groupe Turquie / Kurdistan a été fondé au sein de la commission internationale. Il s'est doté d'une liste mail biji@solidaires.org / Vous pouvez faire remonter vos adresses si vous le souhaitez.

La lutte a payé : 6007 enseignant.e.s suspendu.e.s réintégré.e.s



Action pour la réintégration des enseignant.e.s suspendu.e.s et licencié.e.s.

« Nous reviendrons » « Nous ne nous tairons pas ». Photo : Eğitim-Sen

La lutte menée depuis des semaines par les enseignant.e.s du syndicat Eğitim-Sen a payé puisque le 25 novembre, le ministère de l'éducation nationale annonçait la réintégration de 6007 enseignant.e.s suspendu.e.s par décret depuis 77 jours. Cette annonce a été faite deux jours après que le Parlement européen a voté le "gel temporaire" des négociations d'adhésion de la Turquie au sein de l'UE. Les enseignant.e.s réintégré.e.s sont principalement des enseignant.e.s membres d'Eğitim-Sen. Le syndicat annonce que la lutte va continuer jusqu'au retour à leur fonction de tout.e.s les enseignant.e.s. Ainsi, à Diyarbakir 2253 enseignant.e.s sont réintégré.e.s, 38 à Dersim, 466 à Van, 806 à Batman. Mais il reste encore des dizaines d'enseignant.e.s membres du syndicat qui sont toujours suspendu.e.s. Et plus de 800 qui ont été licencié.e.s que le gouvernement n'envisage pas de réintégrer. Il faut noter que si plus de 125 000 fonctionnaires ont été limogé.e.s depuis la tentative de coup d'État, KESK est le seul syndicat qui proteste et résiste contre ces licenciements, alors que seuls 2077 de ces fonctionnaires limogé.e.s sont membres de KESK. Les autres syndicats de fonctionnaires, souvent proches du pouvoir, sont silencieux. Des responsables de KESK disent que les fonctionnaires syndiqué.e.s aux autres syndicats viennent voir KESK pour obtenir un soutien et des conseils juridiques.

Nous avons aussi appris qu'un enseignant d'Eğitim-Sen suspendu depuis le 8 septembre est décédé d'une crise cardiaque le 2 décembre après avoir appris sa réintégration. Il a succombé à 85 jours de stress, d'incertitudes quant aux motifs de sa suspension, et aux diffamations et accusations graves dont il a été l'objet durant cette période.

Le travail tue dans une mine au Kurdistan

20 novembre

Ouverture de l'université du Rojava à Qamislo (la Première).

Meeting unitaire «Nous ne nous soumettrons pas » à l'appel des syndicats et partis de gauche réunis s'est tenu à Kartal (Istanbul).

21 novembre

Aysel Işık, journaliste ancienne correspondante à l'agence de presse de femme JINHA, arrêtée à Şırnak a été emprisonnée.

22 novembre

Un nouveau décret-loi renvoie 15 000 fonctionnaires de plus.

23 novembre

Le président de Tuad (Association de solidarité avec les familles de prisonnier.e.s) a été emprisonné.

24 novembre

Ahmet Türk le co maire de la mairie métropolitaine de Mardin a été emprisonné.

25 novembre

Les co maires de Bitlis ont été emprisonné.e.s.

Le président de la section IHD (Association des droits humains) de Şırnak a été emprisonné.

Les femmes manifestent par milliers dans les rues d'Istanbul et d'Ankara contre les violences faites aux femmes et la loi sur le consentement sexuel abaissé à 12 ans.



Un effondrement dans une mine de cuivre à ciel ouvert à Şirvan (département de Siirt, Kurdistan) a provoqué la mort d'au moins 11 travailleurs. L'accident est le résultat de négligences du patron de la mine, qui a fait remplir les failles avec de la terre et a refusé de prendre en compte les alertes des ouvriers.

Un accident similaire était survenu le 10 février 2011 dans une mine à ciel ouvert de charbon près d'Elbistan. Comme celle de Şirvan, cette mine appartient à la holding Ciner, proche de l'AKP. Dans les deux cas, les responsables de chantier n'avaient pas tenu compte des forts risques de glissements de terrain dus au sol.

Le gouvernement et la direction de Park Elektrik, la société, qui fait partie du groupe Ciner à qui appartient la mine ont qualifié l'accident de « catastrophe naturelle », ce que contestent les ouvriers. Plusieurs ouvriers avaient même démissionné. L'entreprise

ainsi que le syndicat (Maden-İş, membre de la confédération Türk-İş) ont menacé les ouvriers de licenciements s'ils disaient à la presse une version qui mettait en cause l'entreprise.

Le directeur de l'exploitation de la mine a été placé en détention provisoire samedi, accusé de négligence concernant les exigences de sécurité, mais aucune enquête n'a été ouverte contre la direction de l'entreprise exploitante ainsi que contre l'entreprise sous traitante.

Les mineurs et leurs proches ont protesté lors de la venue du ministre du travail, ainsi que devant la lenteur des opérations de sauvetage, les patrons ralentissant les travaux pour ne pas fermer la mine. Un ouvrier travaillant dans la mine s'est révolté en disant : « Pourquoi, il n'y a qu'une seule pelleteuse qui marche ici ? Pourquoi ils ne laissent pas couler la terre vers le bas, et essaient de la dégager avec une pelleteuse ? C'est pour ne pas fermer la mine. Mais

ils ne peuvent pas dégager cette terre même en un mois... Il y a la mine en bas... C'est la vie qui est importante, ou la mine ?”

Les 22 et 24 novembre, des manifestations de protestation ont eut lieu à Ankara puis Istanbul à l'appel des syndicats et des organisations professionnelles. (KESK, DİSK, TMMOB et TTB)

Le porte parole du TMMOB (Union des chambres d'ingénieurs et architectes de Turquie) d'Istanbul a déclaré que : « 18 067 travailleurs ont perdu la vie dans des crimes du travail ces 14 dernières années, et 73 500 ouvriers sont devenus incapables de travailler. Durant les 10 premiers mois de l'année 2016, 1600 ouvriers sont morts

au travail. La Turquie est le premier pays européen concernant les accidents du travail. Le secteur minier est le deuxième secteur dans lequel meurent le plus de travailleurs dans le pays, après le BTP. Ce tableau est le résultat de la politique du gouvernement de l'AKP qui au lieu de prendre et renforcer les mesures pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs considère les accidents du travail comme une « fatalité et comme la nature des choses ». ».

La Turquie est le numéro 1 au niveau européen et 3e au niveau mondial dans les accidents mortels du travail. Le 13 mai 2014, plus de 300 mineurs étaient morts ensevelis dans la mine de charbon de Soma à

l'ouest de la Turquie, il s'agissait du plus grand « crime du travail » de l'histoire de la Turquie. Cet accident du travail de grande ampleur causé par la course au rendement et les négligences patronales concernant la sécurité au travail avait suscité un grand émoi dans tous le pays. Les mineurs Kurdes de la mine de Sirvan ont eut droit eux à des discours racistes considérant leurs vies comme moins importantes que les machines également ensevelies avec eux. Les médias pro-gouvernementaux ont titré « Quelques ouvriers; 8 CAMIONS et 3 ENGINS ensevelis ». La journaliste Hatice Kamer, reporter pour la BBC turque a été mise en garde à vue alors qu'elle couvrait les protestations.

L'opposition politique visée : emprisonnements des élu-e-s du HDP

D'après les données des commissions juridiques du HDP et du DBP, dans la période qui a suivi les deuxièmes élections du 1 e novembre 2015 jusqu'au 23 novembre 2016, au moins 5 530 hommes et femmes politiques, élu.e.s kurdes et membres du HDP et du DBP ont été emprisonné.e.s.

En un an, au moins 7 200 membres et dirigeant.e.s du HDP ont été mis en garde à vue, et au moins 2 830 d'entre eux et elles ont été incarcéré.e.s. 634 des personnes emprisonnées sont des coprésident.e.s de sections départementales ou de district et des dirigeant.e.s du HDP.

Concernant le DBP qui est l'une

des composantes du HDP et qui tient une place importante dans le mouvement

politique kurde, 7 000 de ses membres et dirigeant.e.s ont été mis.e.s en garde à vue cette dernière année. 2 700 d'entre elles ont été incarcéré.e.s dont 450 sont des co président.e.s de sections départementales ou de district et des dirigeant.e.s du DBP. 10 député.e.s du HDP sont également incarcéré.e.s.

Au 29 novembre, 45 co maires de 29 mairies DBP sont actuellement emprisonné.e.s. 43



Meeting. Photo : Erdoğan Zamur

co maires BDP ont été arrêté.e.s puis relâché.e.s après une garde à vue ou après quelques mois d'incarcération. 7 co maires DBP font l'objet d'un mandat d'arrêt. Lors des élections municipales de 2014 le DBP avait gagné en 3 tout 106 mairies de 10 départements et 96 districts. Depuis le 11 septembre 2016, 35 mairies du DBP ont été mises sous tutelle (33% des mairies DBP).

Confiscation du droit de poursuivre ses études pour les étudiant.e.s incarcéré.e.s

Alors que plus de 400 étudiant.e.s sont actuellement incarcéré.e.s et que ce nombre augmente chaque jour, le décret du 22 novembre a supprimé le droit pour les étudiant.e.s incarcéré.e.s de se présenter aux examens. Le décret prive désormais les étudiant.e.s incarcérés (ceux en attente de jugement comme ceux condamnés) pour motifs de "terrorisme" (donc tous les étudiants incarcérés pour motifs politiques) du droit de se présenter aux examens qui se font en prison ou en dehors. Le droit déjà très précaire et peu mis en application de poursuivre leurs études durant l'incarcération pour les étudiant.e.s emprisonné.e.s, leur a donc totalement été retiré. Le droit à l'enseignement des étudiant.e.s emprisonné.e.s, qui est un droit fondamental, est bafoué.

Vérité et Justice pour Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez

Le samedi 7 janvier, aura lieu à Paris la manifestation **L'annuelle** pour demander Vérité et justice pour l'assassinat à Paris, le 9 janvier 2013, de trois militantes kurdes : Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez.

Il y a quatre ans, ces trois femmes étaient assassinées dans les locaux de la Fédération des associations kurdes de France, rue Lafayette, à Paris. Cette année, le contexte est particulier. En effet, le procès du meurtrier présumé doit s'ouvrir à la cour d'Assise de Paris le 23 janvier, pour 5 semaines. Il devrait permettre de faire la lumière sur le rôle de l'Etat turc dans ces assassinats.

Le mouvement kurde en France et ses soutiens organisent donc sur toute la période de janvier/février un certain nombre de mobilisations, pour pouvoir sensibiliser largement en France sur la question des crimes politiques, mais aussi sur la situation politique en Turquie, puisque ces assassinats sont vus comme le début de la rupture du processus de paix en Turquie, et de la dérive autoritaire du régime d'Erdogan.

Lors des mobilisations, l'accent sera aussi mis sur le féminisme, et des rencontres internationales des femmes auront lieu dans les premiers jours du procès.

Solidaires prévoit un cortège syndical dans la manifestation.

Nous rappelons que des bus partent pour Paris depuis une grande partie des villes où le mouvement kurde est organisé.

Il est possible d'organiser des événements, rassemblements, manifestations dans vos villes.

Une journée dédiée aux questions internationales à Nancy

Le Vendredi 25 novembre avait lieu dans une MJC de Nancy une formation d'une journée sur la situation au Kurdistan et en Palestine. Cette initiative a réuni une cinquantaine de personnes qui ont pu à la fois écouter le travail fait par la commission internationale de Solidaires et des militant-e-s kurdes. C'est à la fois l'histoire des Kurdistans depuis 1920 et la situation politique actuelle qui ont été présentés, suivis d'une présentation des actions menées par Solidaires et une discussion sur la nécessité de les multiplier. Sur la Palestine, un point a été fait sur les initiatives de Solidaires porté par l'AFPS 54 mais aussi sur la délégation de Solidaires qui s'est rendue une semaine en Palestine pour le 1er mai.

Ces initiatives sont à renouveler ! Si des militant-e-s souhaitent organiser des rencontres autour des questions internationales, il est toujours possible de contacter la commission.